

## Communiqué de presse

### **Concours de la maison fleurie : le jury colmarien est passé**

A Colmar, ville réputée pour ses « quatre fleurs », le fleurissement est une passion largement répandue. Par leurs initiatives, les Colmariens participent pleinement à l'embellissement de la ville et à son attractivité.

Afin de les encourager, la Ville de Colmar organise tous les ans le concours de la maison fleurie. 106 particuliers se sont inscrits cette année. Ils se répartissent en six catégories :

- maisons avec jardins très visibles de la rue
- balcons, terrasses et fenêtres
- décors floraux en bordure de voie publique
- hôtels, restaurants et commerces
- centre-ville
- immeubles

Emmené par Cécile Siffert, Adjointe au Maire en charge du fleurissement, le jury est passé mardi 21 juillet dernier devant le domicile des candidats. Composé d'une quinzaine de personnes, il était composé d'élus, de professionnels du fleurissement (horticulteurs colmariens et agents du service des espaces verts) et d'amateurs éclairés, anciens lauréats du concours.

Une note sur 20 points a été attribuée à chaque candidat en fonction de critères tels que la palette végétale, l'originalité de la composition et la propreté. Le jury valorise également les fleurissements harmonieux et « raisonnables ».

Les récompenses (des bons d'achat allant de 25 à 300 euros) seront remises au printemps prochain.

**Contact presse :**

**Delphine Sivignon**

+33 (0)3 69 99 56 21

+33 (0)6 99 02 64 33

[delphine.sivignon@colmar.fr](mailto:delphine.sivignon@colmar.fr)

**Marion Morant**

+ 33 (0)3 89 20 67 53

[contact@colmar.fr](mailto:contact@colmar.fr)

